

Les tribunes politiques

Conformément à la loi n° 2012-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques du Conseil municipal de la Ville de Chaville. Les textes publiés dans ce cadre n'engagent que leurs auteurs. Ces tribunes politiques sont identiques à celles publiées dans l'édition en cours du Chaville Magazine.



Chaville Magazine n°184 (mars-avril 2025)

Opposition - Chaville demain



"Chères" familles...

Une fois de plus, le Maire persiste et signe. Dans son rapport d'orientation budgétaire 2025, il affirme avoir "assuré l'avenir des Chavillois" par une "gestion responsable" en "ajustant les tarifs sur la seule base de l'inflation". Mais les chiffres ne mentent pas. Sur la période, les familles ont constaté une augmentation cumulée des tarifs du périscolaire et de la cantine respectivement de 15 % et de 25 %, tandis que l'inflation cumulée s'élevait à 13,5 % sur la même période.

Une fois de plus, le Maire nous répond que nous sommes de mauvaise foi, Chaville est l'une des villes les moins chères du secteur. Là encore, les chiffres ne mentent pas. Prenons les centres de loisirs, le comparatif réalisé par la FCPE classe Chaville comme la ville la plus chère, 30 % au-dessus de Boulogne en 2ème position. Il est même moins onéreux d'inscrire son enfant dans une commune limitrophe ! A Chaville, année complète pour 2 enfants, il vous en coûtera tout de même 5 000 €.

A cette surtaxation des familles s'ajoute leur pénalisation. Si la mairie a retiré la tarification sanction de 25 % en cas de repas non pris, elle maintient l'obligation de présentation d'un certificat médical en cas d'annulation dans les 72h. Les médecins appellent cela les "certificats absurdes". Cela encombre les cabinets médicaux, creuse le trou de la sécu et encourage la contamination en incitant la présence à l'école d'enfants malades, bien loin d'un objectif de santé publique et d'économie.

Mais tout cela n'est pas nouveau puisque depuis 2020, nous vous informons que la stratégie budgétaire de la majorité consiste à vendre le patrimoine communal et à ponctionner les familles. Pour quel résultat ? Un "emprunt d'équilibre" annoncé à hauteur de 4 M€ en 2025 sur un total de dette de 11 M€, une paille. À quelle fin ? Pour financer le projet de cuisine centrale, sans aucun détail sur son modèle économique mais dont la facture vient déjà de passer de 5,1 M€ à 7,4 M€ suite à l'attribution du marché de travaux, soit 40 % de dépassement par rapport au budget initial. Les mots nous manquent pour qualifier cette gestion.

Groupe Chaville Demain

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco

chaville.demain@gmail.com

Finances : comment se tirer une balle dans le pied ?

Pour la première fois depuis 25 ans, un gouvernement réduit les dépenses publiques, en attaquant notamment les budgets alloués à l'écologie, au travail et à l'emploi, à la recherche et à l'enseignement supérieur, à l'aide public au développement. Il opère ainsi des coupes sérieuses sur des secteurs sociaux et publics.

A La ponction de 2,2 milliards d'euros sur les recettes des collectivités, il faut ajouter, la baisse du Fonds vert, la hausse des cotisations employeurs à la caisse de retraite des agents et les réductions de crédits sur les opérateurs d'Etat qui participent aux investissements locaux. Au total, ce sera plus de 6 milliards d'euros, selon les calculs de l'association des Maires de France.

Toutes les collectivités EPCI, régions, départements, sont touchées ; les choix d'économies que ces collectivités feront, auront des répercussions sur les communes, en ce qui concerne les aides, subventions et prises en charge qu'elles pourraient accorder.

Ce budget est le fruit d'un choix politique : la contribution différentielle limitée demandée aux plus hauts revenus, n'a été adoptée que pour un an et ne permet pas de répondre au besoin de plus de justice fiscale. Les services de Bercy ont publié une étude fin janvier montrant que les 74 500 foyers les plus riches du pays n'ont cessé de s'enrichir, et parmi eux, les 40 700 ménages dont le revenu moyen est de plus d'un million d'euros par an. Leurs revenus, dont 46 % proviennent du produit de placements financiers ont augmenté entre 2003 et 2022 de 119 % .

Localement, parce que la commune est la collectivité de proximité, la municipalité, confrontée aux décisions budgétaires nationales, tout en ayant les obligations de services publics locaux, peut mesurer les contradictions et les conséquences de choix électoraux faits à d'autres échelons.

Rodolphe Barbier, Monique Couteaux, Jonathan Denuit, Ariane Ackermann
Permanences de nos élus : les samedis de 14h à 17h au 22 rue de la Fontaine Henri IV
Mail : vivonschavilleensemble@outlook.fr
Facebook : [Vivons Chaville Ensemble !](#) ↗
Écoutez Radio VCE !

Chaville agit contre les violences faites aux femmes

La Ville de Chaville est engagée de longue date dans les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Derrière un débat trop souvent réducteur, se cachent de multiples problématiques de stéréotypes, de vulnérabilité et de violences. Les stéréotypes enferment les personnes dans des "rôles" socio-culturels et dressent des barrières réduisant le champ des possibles pour l'individu quel qu'il soit. Ils sont le terreau des inégalités et de la violence et la prise de conscience collective autour de ces principes est un axe primordial. Ainsi, les dates symboliques des 25 novembre et 8 mars sont d'utiles supports pour l'organisation d'événements de sensibilisation de la population chavilloise : Projections thématiques, expositions, spectacles, tables rondes, conférences, cafés du forum, travail avec les associations...

Au-delà de ce travail de sensibilisation, tout au long de l'année, l'action du CCAS est déterminante pour prendre en charge la vulnérabilité des femmes victimes de violences physiques, psychologiques, économiques. Ainsi, la Ville a souhaité signer une convention de mise à l'abri pour les femmes victimes de violences qui, après avoir porté plainte, seraient sans solution de transport et/ou d'hébergement. Grâce à un partenariat Ville, hôtel, compagnie de taxi et commissariat de police nationale, c'est un ensemble d'acteurs et d'outils qui permet à une femme, entrée dans un parcours de sortie de violences conjugales, d'être soutenue. Par ailleurs, avec la conscience des situations d'urgence, un troisième studio d'hébergement temporaire, plus grand, pouvant accueillir une femme avec des enfants est dorénavant loué par le CCAS.

La Ville met également en place des permanences gratuites deux fois par mois avec le CIDFF (centre

d'information des droits des femmes et des familles) qui offrent un accompagnement dans toutes les démarches sociales, professionnelles ou judiciaires, ainsi qu'une possibilité de consultation psychologique.

Ces outils sont destinés à assurer un continuum, tout comme le dispositif "Demander Angela" qui va être proposé aux commerçants de la Ville pour assurer des espaces de sécurité ou de mise à l'abri en situation de danger dans l'espace privé ou public.

Répondre aux besoins et aux vulnérabilités grâce à une politique globale et cohérente sera toujours notre boussole.

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali, Julie Fournier, Marc Girondot, Bérengère Le Vasseur, Hervé Lièvre, Anne-Louise Mesadieu, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal, Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle
aimerchaville@gmail.com

Majorité municipale – Chaville Écologistes



Demandez Angela

Le 8 mars 2025 célèbre la Journée internationale des droits des femmes avec pour thème "Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation".

Une journée pour en parler, c'est bien, mais cela peut sembler dérisoire au vu de l'ampleur du sujet.

Concernant le seul thème des violences sexistes et sexuelles, des initiatives permettent heureusement de lutter contre celles-ci tous les jours de l'année.

Les rues des villes et les lieux publics ne sont généralement pas des espaces dans lesquels les femmes peuvent se sentir à parité avec les hommes. En effet, la plupart des femmes ont déjà été harcelées ou suivies dans la rue et dans les transports en commun. Mais aussi, si le harcèlement de rue touche particulièrement les femmes, il peut aussi toucher tout le monde.

Suivant une initiative partie du Royaume-Uni en 2016, de nombreuses villes ont mis en place "Demandez Angela", un dispositif qui permet de porter assistance et de soutenir toute personne y faisant appel, indépendamment de son sexe, orientation sexuelle, identité de genre, origine sociale, origine géographique, handicap, convictions religieuses, apparence physique et âge.

"Demandez Angela", c'est :

- Un réseau de lieux sûrs (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces...) pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue,
- Si une personne ne se sent pas en sécurité, harcelée, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires – identifié grâce au sticker sur sa vitrine – et demander "Angela".

Le personnel des établissements partenaires ayant été formé, il est en mesure de mettre la personne à l'abri et d'agir en fonction de la situation sans se substituer à la police ou aux services sociaux.

Au-delà du secours apporté dans des cas très concrets, la mise en place du dispositif au sein d'une collectivité permet aussi de nommer le problème et de le faire reconnaître par toutes et tous. La Ville de Chaville dans la continuité de son engagement sur le sujet mettra en place le dispositif en 2025. Nous sommes convaincus de son utilité, nous souhaitons que le plus grand nombre de partenaires l'adoptent et nous les en remercions par avance.

Isabelle Chayé-Mauvarin, Éric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle, David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu
GroupeChavilleEcologistes@ville-chaville.fr

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

► Chaville Magazine



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS